

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 5 juillet 2022

Le mardi 05.07.2022, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués (date de la convocation : 28.06.2022), se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme IBRES Laetitia, Mme VIDAL Aurélie.

Représentés : M. VIDONI-PERIN Thierry (par Mme IBRES), Mme TAURINES Anna (par Mme IBRES), Mme AUREL Josie (par Mme MOREL CAYE), Mme D'ANNUNZIO Monique (par Mme MERLO SERVENTI), Mme BRIEZ Dominique (par Mme MOREEL), M. DOUCHEZ Dominique (par M. DELMAS), M. XILLO Michel (par M. BOURBON), Mme LOUGE (par M. DELMAS).

Excusée : Mme GARCIA Hélène.

Absents : Mme MANZON Sabine, M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : Mme MOREL CAYE Françoise.

(En application du V de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10.11.2021 portant diverses dispositions sanitaires, et plus particulièrement concernant la tenue des assemblées délibérantes locales : du 10.11.2021 au 31.07.2022, poursuite des mesures dérogatoires pendant l'état d'urgence sanitaire, notamment fixation du quorum au tiers des membres présents, et possibilité de deux pouvoirs au lieu d'un).

Délibération n° 64-2022.

Restauration d'un vitrail de la chapelle St Bernard.

Acceptation d'un don de l'Association Les Amis de la Chapelle St Bernard.

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la restauration des vitraux de la Chapelle St Bernard de Grenade et plus particulièrement à la rénovation du vitrail n° 3,

Vu le devis de l'Atelier du Vitrail - Michel et Daniel BATAILLOU - 61, chemin Lapujade 31200 Toulouse - concernant la restauration du vitrail n° 3, d'un montant de 5.098,00 € HT, soit 6.117,60 € TTC,

Considérant que l'Association « Les Amis de la Chapelle St Bernard » souhaite participer au financement des travaux en faisant un don à la commune d'un montant de 5.098 €,

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve les travaux de restauration du vitrail n° 3 de la chapelle St Bernard, ainsi que les modalités de financement présentées,
- accepte le don de l'Association Les Amis de la Chapelle St Bernard, d'un montant de 5.098 €,
- s'engage à prévoir les crédits nécessaires au budget de la commune,
- autorise Mr. le Maire à signer toutes pièces dans cette affaire.

Pour extrait conforme,
Jean-Paul DELMAS,
Maire de Grenade,



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220705-64-2022-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022